

Filière BIO : Naissance de CAP BIO NORD

Face à la demande croissante de productions biologiques et afin de répondre aux cahiers des charges des grandes enseignes de distribution réclamant des filières régionales, 4 structures, leaders sur leur marché, unissent leurs moyens et créent la société **CAP BIO NORD** (CBN) :

- **Le groupe CARRE**, 1^{er} négociant au nord de Paris, qui met en place les moyens logistiques et contractuels pour assurer la production et la collecte de céréales Bio.
- **Les moulins DEDOBBELEER**, leader de la production d'aliments Bio en Belgique, qui assureront la production d'aliments dans la nouvelle usine en construction à Doullens (80).
- **La société ŒUF NORD EUROPE**, leader dans la production « alternative » d'œufs dans la région Nord-Pas-de-Calais/Picardie avec 400.000 poules, qui sera chargée du développement de la production d'œufs bio, en contractualisant avec de nouveaux producteurs régionaux.
- **La société SANOVIVO**, spécialiste dans les techniques de formulation d'aliments bio, qui sera chargée d'optimiser les techniques de production à partir des céréales bio cultivées localement.

Dans un premier temps, 600 hectares de céréales et protéagineux, en production agriculture biologique seront nécessaires pour assurer la fabrication de 4.000 tonnes d'aliments à destination des productions de volailles, porcs, bovins, ovins, caprins, chevaux et lapins.

La nouvelle usine de Doullens, exclusivement consacrée à la filière biologique, sera opérationnelle au second semestre 2010. Elle permettra d'assurer les besoins de la production d'œufs bio existante, mais également ceux des nouveaux producteurs intéressés.

La société CAP Bio NORD sera présidée et dirigée par Frédéric CARRÉ, PDG du groupe CARRÉ.

René DEDOBBELEER, dirigeant des moulins DEDEBBELEER, Pascal LEMAIRE et Karine SARA, dirigeants d'ŒUFS NORD EUROPE et Johan MEEUS, dirigeant de SANOVIVO, compléteront le Conseil d'Administration.

Selon Frédéric CARRÉ : « CAP BIO NORD doit participer au développement et à la professionnalisation de la filière Bio régionale. Cette nouvelle structure doit aussi permettre d'accompagner de nouveaux producteurs, céréaliers ou en productions animales, qui souhaitent se lancer dans cette filière ou se diversifier ».